



Cour de France.fr / Histoire et fonction / Perception de la cour & la royauté / Etudes modernes / Les officiers royaux et l'opinion publique en France à la fin du Moyen Âge

Claude Gauvard

Les officiers royaux et l'opinion publique en France à la fin du Moyen Âge

Article. Source : Beihefte der Francia

Gauvard, Claude, "Les officiers royaux et l'opinion publique en France à la fin du Moyen Âge", dans Paravicini, W. / Werner, K. F. (éd.), Histoire comparée de l'administration (IVe-XVIIIe siècles), Beihefte der Francia, vol. 9, Ostfildern, Thorbecke Verlag, 1980.

Extrait de l'article

Quelle vision les sujets du Roi ont-ils des officiers royaux en France, particulièrement pendant le règne de Charles VI ?

Une image s'impose d'emblée : celle de l'officier attaqué et rejeté par les habitants. Les textes les plus nombreux, ceux qui décrivent la vie quotidienne, insistent sur ces échauffourées, flambées de violence nées à la suite d'affaires de police ou de refus d'obéissance aux ordres royaux. Au cours de ces altercations, la sauvegarde dont se pare l'officier est vite enfreinte, tandis que la partie adverse est accusée de port d'armes prohibé. Ces conflits n'ont pas cessé de se multiplier depuis le début du XIVe siècle si bien que, vers 1350, quand le roi accorde des privilèges à une ville, il est obligé de faire entrer dans son marchandage, à côté des restrictions habituelles concernant les crimes de lèse-majesté et la sauvegarde enfreinte, la clause suivante : *a condition que nos officiers ne soient ne batus ne vilenez en faisant leurs offices.*

[Lire la suite \(Perspectivia.net\)](#)